

# PASS JEUNE CITOYEN



Ouvert à tous les Génovéfains de 15 à 25 ans, le Pass Jeune Citoyen permet de bénéficier d'une aide financière, en complément de l'aide du Département, pour financer un projet personnel en contrepartie d'un engagement citoyen réalisé en Essonne au sein d'une association ou d'un service municipal. Pour effectuer la demande, il suffit de remplir le formulaire.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

**Service Jeunesse**

Tiers-Lieu Jeunesse • 5/6 avenue du Canal • 01 69 46 67 70 • jeunesse@sgdb91.com

## DEMANDE POUR PASS JEUNE CITOYEN

### BÉNÉFICIAIRE

M.  Mme    Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... Email : .....

Age : ..... Adresse : .....

Motif de la demande :     Etudes et Formation     Santé     Mobilité     Logement

Fait le : .....

Signature du demandeur :

#### CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE JEUNESSE

##### RÉALISATION DES 40H D'ENGAGEMENT CITOYEN

Oui  Non

##### RÉALISATION DES 20H D'ENGAGEMENT CITOYEN

Oui  Non

##### ACCORD TREMPLIN CITOYEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Oui  Non

#### CADRE RÉSERVÉ AU CCAS

##### DÉCISION DE L'AIDE

Accord    Montant alloué : .....

Refus

Motif : .....

Le : .....

Signature de l'ordonnateur :

Ce formulaire dûment rempli et complété  
est à déposer au service Jeunesse

**Tiers-lieu Jeunesse**  
**5/7 avenue du Canal**  
**91700 Sainte-Geneviève-des-Bois**